



**FOURNISSEUR D'ÉCO
ÉNERGIE**

OFFRE BEAUX JOURS



Avec l'offre beaux jours, nous vous proposons une réduction de **30%** sur le prix du kWh du **1er avril au 30 octobre**.

Le tarif idéal pour votre résidence secondaire.

Caractéristiques



L'offre beaux jours propose une réduction de 30% sur le prix du kWh du tarif réglementé HT. Cette réduction est appliquée entre le 1er avril et le 31 octobre.

Pour qui et pourquoi ?



Cette offre est particulièrement adaptée aux personnes possédant une résidence secondaire ou une maison disposant d'une piscine ou d'appareils gourmands en électricité.

Bon à savoir



Cette offre est compatible avec les compteurs Linky. Pour savoir quand vous serez équipé cliquez ici. Vous pouvez bénéficier de l'offre énergie 100% renouvelable pour seulement 1€ de plus par mois.



La grille tarifaire de l'offre beaux jours

Puissance souscrite [kVA]	Abonnement Ohm Energie mensuel [€]		Prix du kWh Ohm Energie [€]					
	HT	TTC	OFFRE BEAUX JOURS DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE TOUS LES JOURS ET TOUTES LES HEURES		DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS			
			HT	TTC	HEURES CREUSES HT	HEURES CREUSES TTC	HEURES PLEINES HT	HEURES PLEINES TTC
6	7,96	10,06	0,0624	0,1134	0,0863	0,1420	0,1504	0,2190
9	9,61	12,25						
12	11,08	14,26						
15	12,42	16,12						
18	13,61	17,83	0,0634	0,1146	0,0876	0,1437	0,1525	0,2215
24	16,55	21,84						
30	19,19	25,53						
36	21,04	28,39						



-30%
(1)

30% de réduction du prix HT du 1er avril au 31 octobre par rapport au prix HT de l'option Base du tarif réglementé («tarif bleu» d'EDF).



(1) Réduction du prix HT du 1er avril au 31 octobre par rapport au prix HT de l'option Base du tarif réglementé («tarif bleu » d'EDF).

Les prix TTC comprennent la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur les prix du kWh), la Contribution au Service Public de l'Electricité (2,25c€/kWh), la Contribution Tarifaire d'Acheminement et la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

Cette dernière correspond aux taxes communales et départementales, dont le Client est redevable en fonction de la situation géographique du logement. Ici une valeur moyenne de 0,9c€/kWh a été retenue.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur ohm-energie.com ou appelez-nous. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !

 contact@ohm-energie.com

 09 72 66 79 29 (prix d'un appel local, hors coût opérateur)

RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Valable au 1er août 2018

Clients Particuliers - Puissance ≤ 36Kva

DÉTAILS DE L'OFFRE

Energie renouvelable certifiée par les Garanties d'Origine (1) Prix indexés sur les tarifs réglementés Application d'une évolution réglementaire dès son entrée en vigueur

DURÉE DU CONTRAT

Date effective de fourniture du contrat : date choisie au moment de la souscription Durée indéterminée sans engagement.

PRESTATIONS TECHNIQUES EFFECTUÉES PAR ENEDIS

Les prestations sont facturées de manière transparente par Ohm Energie et reversées à Enedis. La liste des prestations et les tarifs en vigueur sont consultables dans le Catalogue des prestations proposées par Enedis aux particuliers disponible sur le site www.enedis.fr.

FACTURATION ET PAIEMENT

Par défaut : paiement de mensualités et facturation lors des relevés Enedis
Facture électronique Délai de paiement : 14 jours calendaires après émission de la facture Mode de paiement : prélèvement bancaire (2). Le 1er prélèvement est effectué à la date du début du contrat et correspond à la fourniture du mois courant. Les prélèvements suivants sont effectués le 5 du mois.

AUTRES FRAIS

Aucun frais de résiliation. Pénalité de retard de paiement : 4,5 € TTC/relance infructueuse + 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Min 10 € TTC.

(1) Sous la surveillance des autorités réglementaires

(2) Nous contacter pour modifier le mode de paiement.